

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Le rut du chamois
En bref	Une période peu connue d'une espèce emblématique de nos régions.
Descriptif de l'activité	Début novembre, les troupeaux ont quitté les alpages, le calme est de retour. Quelques pierres roulent, deux chamois se poursuivent. Folle course entre prétendants avec pour seul but de chasser l'intrus de son territoire. Sans aucun doute le rut du chamois a commencé. Une échappée dans la région des Ciernes Picat en compagnie de Jean-Claude Roch, surveillant de la faune à la retraite, pour assister à la période des amours folles du chamois. Vu le départ matinal de la randonnée, une offre avec nuit d'hôtel et petit-déjeuner est proposée. Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors de l'activité.
Date	Samedi 7 novembre 2026
Horaire	08h00 – 15h00
<i>Départ à fin</i>	
Lieux du rendez-vous	Parc du refuge de la Planche (voir plan en fin de document)
Lieux de l'activité	Des Ciernes Picat à la Dent des Bimis
Programme indicatif	Rendez-vous au parking du refuge de la Planche. Départ de la randonnée, observation de la faune et pique-nique. Retour au point de départ et fin de l'activité.
Matériel à prendre avec soi	• Chaussures de montagne montantes avec semelle profilée (pas de baskets) • Habits chauds et imperméables (prévoir la pluie) • Lunettes de soleil • Crème solaire • Casquette ou chapeau • Gourde ou thermos, minimum 1 litre dans un sac à dos et éventuellement quelque chose à grignoter (branche de céréales, pomme) • Pique-nique • Sac à dos • Jumelles (recommandé) • Selon la température, prévoir gants et bonnet
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants <i>Catégories et âges</i>	Adultes, dès 14 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 6 personnes, maximum 15 personnes
Niveau	Bonne condition physique Marche en montagne de 4h (niveau T3) Dénivellation +766m, -766m
Accessibilité universelle	Cette offre n'est pas adaptée aux personnes en situation de handicap.

Option	Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.
--------	--

Autres informations	Les chiens ne sont pas admis
---------------------	-------------------------------------

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Parking du refuge de la Planche, Ciernes Picat, Rougemont. Accès en voiture uniquement, covoiturage recommandé.
-------------------------------------	---

Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33
-------------	---

Carte	Voir annexe en fin de document
-------	--------------------------------

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 14 ans, activité gratuite
----------------------	-------------------------------

Nuit à l'hôtel	Une nuit et petit-déjeuner dans un hôtel*** de Rougemont Tarifs sur demande
----------------	--

Pique-nique	En option : CHF 15.00 Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion. - 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.
-------------	---

*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33
-------------	---

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
--------------	--

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.